



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Envoyé en préfecture le 06/10/2023
Reçu en préfecture le 06/10/2023
Publié le
ID : 069-216902569-20230921-V_DEL_230921_3-DE

COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance de **21 septembre 2023**

Membres du conseil municipal			
En exercice	Présents	Procurations	Absents
43	33	6	4

Date de convocation le **15 septembre 2023**

Présidente : Madame La Maire Hélène **GEOFFROY**

Secrétaire : Madame Yvette **JANIN**

V_DEL_230921_3

Solidarité avec la Libye - tempête Daniel

Rapporteure : Madame la Maire

Présents :

Hélène **GEOFFROY**, Stéphane **GOMEZ**, Kaoutar **DAHOUM**, Matthieu **FISCHER**, Muriel **LECERF**, Philippe **MOINE**, Myriam **MOSTEFAOUI**, Antoinette **ATTO**, Régis **DUVERT**, Nadia **LAKEHAL**, Michel **ROCHER**, Patrice **GUILLERMIN - DUMAS**, Nassima **KAOUAH**, Pierre **DUSSURGEY**, Fatma **FARTAS**, Yvette **JANIN**, Joëlle **GIANNETTI**, Liliane **GILET-BADIOU**, Eric **BAGES-LIMOGES**, Véronique **STAGNOLI**, Charazède **GAHROURI**, Christine **JACOB**, Abdoulaye **SOW**, David **LAÏB**, Mustapha **USTA**, Audrey **WATRELOT**, Richard **MARION**, Carlos **PEREIRA**, Maoulida **M'MADI**, Christine **BERTIN**, Monique **MARTINEZ**, Karim **BALIT**, Soufia **MAAROUK**

Procuration :

Ahmed **CHEKHAB** donne pouvoir à Myriam **MOSTEFAOUI**, Josette **PRALY** donne pouvoir à Muriel **LECERF**, Bernard **RIAS** donne pouvoir à Michel **ROCHER**, Dehbia **DJERBIB** donne pouvoir à Nassima **KAOUAH**, Harun **ARAZ** donne pouvoir à Kaoutar **DAHOUM**, Frédéric **KIZILDAG** donne pouvoir à Nadia **LAKEHAL**

Absents :

Nacera **ALLEM**, Nordine **GASMI**, Sacha **FORCA**, Ange **VIDAL**

Mesdames, Messieurs,

Dimanche 10 septembre 2023, la tempête Daniel a dévasté l'Est de la Libye, dévastant de nombreuses villes, en particulier Al Bayda, Al Marj et la ville côtière de Derna.

A ce jour, la tempête a coûté la vie à plus de 4 000 personnes et plusieurs dizaines de milliers sont portées disparues. Près de 30 000 personnes déplacées à l'intérieur du pays restent coupées du monde et sont en très grandes difficultés. Au moins trois hôpitaux sont actuellement hors service et une dizaine de centres de soins de santé primaires sont inondés.

Fidèle à sa tradition de solidarité, la ville de Vaulx-en-Velin s'associe à l'élan de solidarité international en soutenant la Croix-Rouge française.

Pionnière de l'action humanitaire internationale et présente dans le monde entier; la Croix-Rouge a pour but, depuis 1864, de soutenir les populations en cas de conflits, épidémies et catastrophes naturelles. Son soutien se traduit par l'envoi de ressources qui font défaut dans une zone touchée par une crise en lien avec les autres membres du mouvement Croix-Rouge. D'ailleurs les équipes du Croissant-Rouge libyen, aux côtés des autorités locales, ont été parmi les premières à porter secours aux populations sinistrées.

Alors que l'évaluation des besoins humanitaires liés à l'ampleur des inondations se poursuit, des réponses essentielles ont d'ores et déjà été pré-identifiées en matière d'accès à l'eau et à l'assainissement et sur le volet sanitaire: hôpital de campagne, fourniture de médicaments... Un appui aux opérations de sauvetage (moyens de communication, appui technique, image satellite, équipements de secours) est nécessaire, ainsi qu'une réponse aux besoins des personnes déplacées par la distribution de repas, d'eau et de couvertures.

Par ailleurs, afin de maintenir les plus hauts standards d'indépendance, d'efficacité et d'impact un Code de conduite a été élaboré conjointement par la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge, du Croissant-Rouge (IFRC) et du Comité International de la Croix-Rouge (CICR).

Il est proposé de s'inscrire dans cette démarche de solidarité et d'allouer une subvention exceptionnelle à la Croix-Rouge française. Cette subvention est proposée à hauteur de 2000 euros.

Ceci étant exposé, il vous est proposé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- approuver le versement d'une subvention de 2 000€ à la Croix-Rouge.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir délibéré, décide,

- d'approuver le versement d'une subvention de 2 000€ à la Croix-Rouge.

Envoyé en préfecture le 06/10/2023

Reçu en préfecture le 06/10/2023

Publié le

ID : 069-216902569-20230921-V_DEL_230921_3-DE



Suffrages exprimés	39	
Vote(s) Pour	39	Hélène GEOFFROY , Stéphane GOMEZ , Kaoutar DAHOUM , Matthieu FISCHER , Muriel LECERF , Philippe MOINE , Myriam MOSTEFAOUI , Ahmed CHEKHAB , Antoinette ATTO , Régis DUVERT , Nadia LAKEHAL , Michel ROCHER , Josette PRALY , Patrice GUILLERMIN - DUMAS , Nassima KAOUAH , Pierre DUSSURGEY , Fatma FARTAS , Bernard RIAS , Yvette JANIN , Joëlle GIANNETTI , Liliane GILET-BADIOU , Eric BAGES-LIMOGES , Véronique STAGNOLI , Dehbia DJERBIB , Charazède GAHROURI , Christine JACOB , Harun ARAZ , Abdoulaye SOW , Frédéric KIZILDAG , David LAÏB , Mustapha USTA , Audrey WATRELOT , Richard MARION , Carlos PEREIRA , Maoulida M'MADI , Christine BERTIN , Monique MARTINEZ , Karim BALIT , Soufia MAAROUK
Vote(s) Contre	0	
Abstention(s)	0	
Ne prend pas part au vote	0	

Ainsi fait et délibéré le jeudi 21 septembre 2023.



La secrétaire de séance

Yvette JANIN